

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS public est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 6 novembre 2024 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au *Règlement numéro 518 (2024) relatif à la démolition d'immeubles*, sur les demandes ayant trait aux immeubles suivants :

1. Demande 2024-046 – Lots 3 015 165 à 3 015 167 – Démolition du 3132, rue Lareau (Retour); et
2. Demande 2024-102 – Lots 6 633 630 et 6 633 631 – Démolition du 2945, rue Bouthillier (Retrait et déplacement du bâtiment).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière, par courrier, à l'adresse suivante :

M^e Ève Poulin
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à ces demandes à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 21 octobre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, l'avoir affiché à l'hôtel de ville et l'avoir fait afficher devant les immeubles mentionnés ci-dessous, le 21 octobre 2024 :

1. 3132, rue Lareau; et
2. 2945, rue Bouthillier.

Donné à Carignan, ce 21 octobre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière